

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RECLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 16 Février

## DE BONNE GUERRE

C'est, croyons-nous, une tendance que l'on ne saurait trop encourager, que d'accorder plus d'importance qu'on ne le faisait naguère aux questions commerciales et industrielles, et à la nécessité qui s'impose à la France de ne rien négliger pour développer sous ce rapport, avec les autres peuples et dans le monde entier, des relations qui, certainement, sont loin d'être ce qu'elles devraient.

Des livres récents et notamment le très remarquable ouvrage de M. Maurice Schwob sur le *Péril allemand* ont eu un retentissement considérable. Auront-ils au point de vue pratique le même effet ? C'est ce qu'on doit ardemment souhaiter pour l'avenir même de la France dont la grande force, qu'on ne s'y trompe pas, est dans son crédit et dans sa richesse.

Tout récemment encore, cette vérité était mise en pleine lumière dans un article très concluant et très documenté du *Petit Marseillais*, non plus cette fois sur la concurrence que l'Allemagne nous fait sur les marchés étrangers, mais sur celle qu'elle nous fait sur notre propre marché.

Quoi que puisse en penser notre patriotisme, il est maintenant un fait certain, c'est que ces échanges se chiffrent par des sommes considérables.

Passé encore, ainsi que le fait remarquer cet article, si nous vendions aux allemands autant de produits qu'ils nous en vendent. Malheureusement c'est le contraire, et nos voisins nous vendent beaucoup plus qu'ils ne nous achètent.

En 1893, suivant les données officielles allemandes, nous avons importé 235.853.000 marks de produits, sans expédier en Allemagne pour plus de 201.046.000 marks.

Comment expliquer cette invasion des produits allemands, alors que le patriotisme,

me, semble-t-il, devrait faire une obligation à nos négociants de s'approvisionner partout ailleurs que de l'autre côté du Rhin ? Hélas, quoi qu'on puisse faire, et par la force même des choses, le commerce n'a point de patrie ; il achète partout où il trouve à acheter bon marché, et il vend partout où il trouve des prix avantageux.

On prétend qu'en Allemagne, la main-d'œuvre est meilleur marché qu'en France ; c'est là une illusion que ne partagent point les économistes qui se sont renseignés à bonne source. Il est d'ailleurs impossible d'admettre qu'un pays où le commerce, l'industrie, la marine ont pris en vingt-cinq ans un si prodigieux essor, soit un pays où la main-d'œuvre est à vil prix, comme en Italie, par exemple. Une autre légende fait de l'Allemagne un pays pauvre, et dans un pays pauvre les salaires n'auraient été bien élevés.

Certes, l'Allemagne serait peut-être restée un pays pauvre pendant longtemps encore, sans les 5 milliards de rançon que nous lui avons payés ; mais on conçoit que ces 5 milliards ont été pour elle le commencement d'une aisance que nous ne pouvons qualifier d'honnête, mais qui ne se continue pas moins avec tous les développements qui y apportent le travail et la persévérance de la nation, joints à l'initiative du gouvernement impérial.

Si l'on veut se persuader que l'Allemagne n'est pas un pays pauvre, il n'y a qu'à comparer son réseau de voies de communications à celui des pays d'une étendue analogue. Si l'Allemagne était une nation pauvre, elle n'aurait pas non plus une marine marchande plus puissante que la nôtre, qui commerce aujourd'hui avec tous les pays du monde entier.

Pourquoi donc la main-d'œuvre serait-elle à vil prix chez elle, tandis qu'elle atteindrait chez nous un taux qui mettrait nos industriels dans une situation d'infériorité ? La vérité est que les fabricants allemands savent mieux se plier aux besoins et aux exigences de toute clientèle nouvelle ;

ils ne se contentent pas d'adopter un modèle, un dessin, un type unique pour leur fabrication : ils savent modifier celle-ci, suivant que leurs produits sont destinés à des Français, à des Argentins ou à des Chinois.

Mais où leur supériorité éclate, comme le remarque aussi, avec beaucoup de raison, notre confrère, c'est dans l'art de propager ces produits, c'est dans l'art de « faire l'article » et même dans l'art de battre la grosse caisse. Chez nous, ils sont admirablement servis pour cela par leurs nationaux qui deviennent à la fois acheteurs et vendeurs de produits allemands ; ces nationaux, sont au nombre de plus de 100.000 qui se livrent presque tous au commerce ou à l'industrie, tandis qu'on compte à peine 25.000 Français établis de l'autre côté du Rhin ! Les cent mille allemands de France commencent par se familiariser avec notre langue, par se mettre au courant des besoins et des goûts de la clientèle, en travaillant dans des maisons de commerce ; puis ils s'établissent pour leur compte et deviennent transitaires, commissionnaires ou représentants de maisons allemandes, tandis que les 25.000 Français établis de l'autre côté du Rhin sont loin d'avoir de semblables préoccupations.

Contre cette invasion des produits allemands, il n'y a malheureusement rien à faire, sous peine de s'exposer à des représailles qui seraient peut-être plus dangereuses pour nous que l'état de choses actuel. Mais pourquoi n'essayerions-nous pas de vendre aux Allemands au moins autant de produits qu'ils nous en vendent eux-mêmes ? Naturellement, nous ne devons pas essayer de vendre à nos voisins ce qu'ils fabriquent eux-mêmes dans d'aussi bonnes conditions, mais nous avons quantité de produits de luxe qui trouveraient chez eux un débouché important, si nous étions moins pénétrés de ce préjugé que l'Allemagne est pauvre.

Cette pauvreté est encore démentie par les relevés administratifs des perceptions de l'impôt sur les revenus. Ainsi, en Prusse,

qui est la partie de l'Allemagne différant le plus de la France, on relevait en 1895 :

211.761 contribuables ayant un revenu de 3.750 fr. à 7.500 fr. ; 56.087 contribuables ayant un revenu de 7.500 à 10.000 fr. ; 56.147 contribuables ayant un revenu de plus de 10.000 fr. Au total, 324.000 familles, soit 1.200.000 personnes dont la plupart peuvent déjà aspirer à un certain bien-être.

La statistique des fortunes révèle, en outre, l'existence de 213.000 personnes possédant au moins 65.000 fr., indépendamment de leurs revenus professionnels. Dans l'Allemagne du Sud et dans la Saxe, les fortunes et les revenus moyens doivent être plus nombreux encore.

Nos négociants devraient travailler à atteindre cette clientèle qui n'est pas plus pauvre que leur clientèle ordinaire ; et ils y arriveraient sûrement en employant des moyens analogues à ceux de leurs concurrents, car pour certains produits du sol notamment, et pour certains objets de luxe, l'Allemagne est déjà tributaire de la France.

Aussi rien n'est plus vrai que de dire, que ne pouvant résister à l'invasion des produits germaniques, le plus sage serait de profiter de ce que les portes de l'Allemagne nous sont également ouvertes pour inonder son territoire, autant que faire se peut, de produits français. Ce serait le plus sûr moyen de récupérer une partie de nos milliards.

J. QUERCYTAÏN.

## Sage mesure

A la majorité de 199 voix contre 38, le Sénat a adopté samedi un amendement présenté par M. Volla et tendant à remanier l'article 22 du projet de loi sur l'hygiène.

Cet article était celui qui imposait, dans chaque département, la création d'un service d'inspection ou, en d'autres termes, d'un nouveau corps de fonctionnaires. D'après la rédaction adoptée par le Sénat, l'organisation de ce service sera facultative ; elle n'aura lieu que si elle est décidée par le

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 38

## LE CHATIMENT

D'UNE MÈRE

Par JACQUES BRÉMOND

SECONDE PARTIE

I

La mère et l'enfant.

Ce fut le baron de Saint-Clair qui se chargea de répondre pour lui.

— En effet, ma chère Marthe, dès les premiers mots de monsieur... ?

Il s'interrompit, et, s'avançant plus près de son interlocuteur :

— Veuillez, je vous prie, monsieur, me dire votre nom... car, jusqu'ici, ma fille et moi nous vous désignons sous celui de « peintre de l'église Saint-Marc » ce qui n'est pas commode pour une conversation...

— Et quelque peu prétentieux en outre, fit le jeune homme en souriant, je me nomme Rigaut...

— Eh bien ! je disais donc, monsieur Rigaut, continua le baron de Saint-Clair, que dès vos premières paroles j'ai compris que nous avions fait fausse route ma fille et moi, puisque notre but était de nous rendre acquéreurs de votre tableau, et que votre premier mot, en entrant ici, a été pour me dire que vous ne vouliez pas le vendre...

— C'est juste...

— Quoi qu'il en soit, nous ne nous tenons pas pour battus, et si vous voulez bien prêter une oreille attentive à ce que je vais vous dire, peut-être, comme je vous le disais tout à l'heure, reviendrez-vous sur votre détermination première.

— Mais, mon père, fit la jeune fille, vous n'avez donc pas dit à monsieur, la raison de notre importunité ?

— Non, ma chère enfant, pas encore...

— Faites-la lui donc bien vite connaître ; quelque chose me dit que ses hésitations tomberont aussitôt...

Elle augurait vrai, la fille du baron de Saint-Clair, et depuis longtemps déjà l'artiste faisait bon marché de ses résolutions. Dès l'entrée de la charmante enfant dans le salon, un charme particulier l'avait envahi tout entier. Il se sentait pris pour cette jeune fille d'une chaste affection et, chose étrange, il lui semblait que cette affection eussent pure que celle qui en était l'objet, sommeillait déjà au fond de son cœur et venait de se réveiller subitement à son contact. Le son de sa voix lui-même lui faisait l'effet d'une musique déjà connue, dont le souvenir se ravivait à mesure qu'il l'entendait.

Tout confus, il s'appretait à répondre qu'il était tout disposé à agréer les propositions qui lui seraient faites, quelles qu'elles soient, mais le baron ne lui en laissa pas le temps.

— Je vous dois, reprit-il, ou pour mieux dire, nous vous devons, tout d'abord, ma fille et moi, car Marthe est ma complice, l'aveu de notre indiscretion... Au cours d'une promenade que nous faisons tous deux hier, l'idée nous vint d'entrer dans l'église Saint-Marc. Nous parcourions les bas-côtés de la nef déserte à cette heure-là, quand, en passant devant une chapelle latérale, une toile posée sur un chevalet nous arrêta net,

sous l'effet d'une surprise pareille. Dans la figure que le peintre s'était plu à reproduire, nous venions de reconnaître, frappante de vérité, l'image d'une personne qui nous est chère à tous deux...

— Le portrait de ma chère maman, fit la jeune fille...

— Ah ! mon Dieu ! murmura le peintre, décontenancé, et honteux d'avoir été surpris en flagrant délit d'indiscretion.

— Vous vous figurez aisément notre étonnement, car nous ne pouvions pas douter, c'était bien le portrait de la baronne de Saint-Clair que nous avions devant les yeux... continua le baron. Et je dois ajouter que si notre stupeur fut grande, notre admiration pour l'œuvre ne le fut pas moins. Je voulais cependant en avoir le cœur net : un bedeau, qui vint précisément ranger le chevalet et la toile, se chargea de me donner l'explication que je désirais. Je sus alors que ma chère femme venait prier chaque matin à l'église Saint-Marc, et qu'un jeune peintre avait, à son insu, reproduit ses traits...

— Ah ! pardonnez-moi, monsieur, dit l'artiste en se levant, j'ai commis en effet une coupable correction, mais, que voulez-vous, ça été plus fort que moi, et bien que je me rendisse compte de la mauvaise action que je commettais, le plus grand chagrin qu'on eût pu me faire eût été de m'empêcher de terminer ce portrait... Vous voyez que je vous parle avec franchise, me croirez-vous maintenant si je vous assure que jamais ce portrait ne serait passé en d'autres mains que les miennes. Vous avez bien vu d'ailleurs que mon premier mot, aux propositions que vous m'avez faites, a été un refus... refus que j'ai tenu à vous signifier moi-même... Mais aujourd'hui qu'un fatal hasard a rendu témoin de mon

indiscretion ceux-là même à qui j'avais le plus d'intérêt à le cacher, je sais ce qui me reste à faire. Je vous jure, sur mon honneur, monsieur, qu'avant une heure, la toile que vous avez vue à l'église Saint-Marc, n'existera plus.

Sur ces mots il se dirigea vers la porte :

— Attendez, monsieur Rigaut, dit le baron de Saint-Clair... et écoutez-moi. Au lieu de détruire ce portrait, pourquoi ne me le céderiez-vous pas ?

— J'ai commis un acte indélicat en l'exécutant à l'insu de Mme la baronne de Saint-Clair... ce serait aggraver encore ma vilaine conduite que d'accepter votre offre...

— Vous me refusez, à moi aussi, monsieur, demanda la jeune fille...

Hésitant, le peintre courba la tête sans répondre...

— Voyez-vous, monsieur, continua-t-elle, si nous insistons autant, mon père et moi, c'est que nous sommes certains du plaisir que nous ferions à ma chère mère, en lui donnant ce portrait, qui lui rappellerait un des moments les plus doux pour elle, celui où elle prie pour oublier sa douleur...

— Et que penserait Mme la baronne de Saint-Clair de celui qui n'a pas craint de profiter d'un moment où, toute entière à sa douleur...

— Rassurez-vous, interrompit le baron, je puis lui dire que c'est moi-même qui vous ai chargé...

— Un mensonge... oh ! non...

— Alors vous refusez ? insinua encore la jeune fille...

Il eut un instant d'hésitation, puis, subitement :

— Soit... dit-il, j'accepte... Dans une heure, monsieur le baron, la toile sera ici...

— Ah ! merci, monsieur, firent ensemble le père et la fille...

Puis le baron reprit aussitôt :

conseil général. C'est le contrepied du texte proposé par la commission et voté par la Chambre.

Les partisans de la création obligatoire avaient rendu, en apparence, l'innovation recommandée à eux, aussi modeste, aussi rassurante, aussi bénigne que possible. Elle ne devait disaient-ils, grossir que de 15 ou 20 unités le chiffre du personnel administratif; on s'arrangerait pour unifier le nouveau service avec celui des enfants assistés; on procéderait avec toute la prudence désirable: on ne dépenserait que 600.000 francs, ou même 400.000 francs: une bagatelle!

Le Sénat a accueilli ces promesses avec toute la courtoisie due à la sincérité et à la compétence de ceux qui les formulaient, mais avec un scepticisme très légitime. Une fois le principe admis, on en aurait bientôt tiré les conséquences: on se serait aperçu très vite qu'un inspecteur des enfants assistés n'a nullement les qualités et les connaissances nécessaires pour analyser des eaux potables ou surveiller des constructions, qu'en tous cas il n'a pas le temps de s'acquiescer consciencieusement de besognes aussi diverses: les inspecteurs se seraient rapidement multipliés; ils auraient eu des adjoints et des employés, et des laboratoires et des frais de bureau, et la France se serait trouvée dotée, au bout de quelques années, de toute une nouvelle et nombreuse catégorie de fonctionnaires.

Elle en a déjà bien assez, et même trop. C'est ce que le Sénat a pensé, et ce que nous le félicitons d'avoir si nettement déclaré.

## INFORMATIONS

### Conseil des ministres

Samedi le conseil des ministres a consacré la plus grande partie de sa séance à l'examen de la situation d'Orient.

M. Hanotaux a fait connaître les vues échangées entre les puissances.

M. Barthou a fait approuver le mouvement administratif.

### A la Chambre

La Chambre a adopté un projet modifiant la loi 1875 relative à la constitution des cadres et des effectifs de l'armée active et de l'armée territoriale.

Elle reprend ensuite la discussion du budget.

### L'élection de M. Gayraud

Le 6<sup>e</sup> bureau chargé de l'examen de l'élection de M. l'abbé Gayraud à Brest, a conclu à l'enquête, motivant cette décision sur l'ingérence du clergé.

### Le commerce de la France

L'imprimerie nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques publiés par l'administration des douanes sur le commerce de la France, pendant le mois de janvier 1897.

Les importations se sont élevées du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 1897, à 344.415.000 francs et les exportations à 214.210.000 francs. Ces chiffres se décomposent comme suit: il y a une augmentation de 18 millions sur les premières et une diminution de 15 millions sur les secondes.

### Les sucres allemands

Par suite de l'augmentation des primes d'exportation des sucres français, les raffineries allemandes ont l'intention de demander aussi au gouvernement une augmentation des primes d'exportation des sucres raffinés, pour demeurer en état de soutenir la concurrence contre les raffineries françaises.

### Question de première mise

Le ministre de l'instruction publique avait saisi son collègue de la guerre d'une demande tendant à allouer aux instituteurs, nommés officiers de réserve, une première mise d'équipement égale à celle qui est allouée, en pareil cas, aux anciens sous-officiers de l'armée active. Le général Billot, considérant que si on accordait cette faveur aux instituteurs, il serait équitable de l'étendre à toutes les autres catégories de dispensés, repousse une demande qui entraînerait, par ses conséquences, une dépense que ne permettent pas de faire les crédits spéciaux inscrits au budget.

### Au Dahomey

L'Éclair signale les empiétements tentés par les Allemands dans nos possessions africaines et principalement dans le Dahomey notamment à Bafita et à Kinki, où nos explorateurs avaient passé des traités de protectorat avec les chefs indigènes.

M. Ballot, notre gouverneur du Dahomey, apprenant que les Allemands s'y étaient établis en face des postes que nous y avions nous mêmes, se porta sur ce point, réunit les chefs, fit reconnaître nos droits et adressa des protestations aux officiers allemands; mais les Allemands ont prétendu avoir aussi des droits.

L'Éclair ajoute qu'une personnalité, au courant de la question africaine, lui a déclaré que la question de revendication allemande est toujours au même point et ne pourra être réglée que par voie diplomatique.

### Cuba et les Philippines

Le gouvernement espagnol dément de la façon la plus absolue que 50.000 hommes de renfort doivent être envoyés à Cuba. Ni le général Weyler pour Cuba, ni le général Polavieja pour les Philippines n'ont demandé un seul homme de renfort.

Une dépêche privée de Manille annonce que la bande de l'île Negros a été battue et que cent hommes ont été tués. Les pertes des troupes espagnoles sont nulles.

L'artillerie prend ses dispositions au tour de Cavite pour commencer la canonnade avant l'attaque définitive.

## EN CRÈTE

La Canée, 14 février.

Le prince Georges est arrivé, en rade, à la tête de quatre torpilleurs.

Saint-Petersbourg, 14 février.

Les *Novosti* rappellent que la Russie fut toujours favorable à la Grèce, dont l'affranchissement est son œuvre, mais ce journal fait remarquer que les circonstances actuelles ne permettent pas à la diplomatie russe de se prononcer pour l'annexion de la Crète à la Grèce.

Le *Nouveau Temps* et les autres journaux continuent de voir des instigations de la Grande-Bretagne derrière le mouvement crétois. Ils en concluent à la nécessité de dissiper les illusions des Grecs en ce qui concerne l'appui effectif éventuel de l'Angleterre et d'employer au besoin les forces navales pour réprimer les velléités d'annexion de la Grèce, menaçantes pour la paix générale.

Berlin, 14 février.

Dans son résumé des dernières nouvelles de la journée sur la Crète la *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit que le public ne s'est pas trompé en concluant de l'information qu'un camp retranché allait être établi près de Thébes, à des préparatifs militaires dirigés contre la Turquie.

Athènes, 14 février.

On télégraphie de Candie que la populace s'est livrée au pillage. De nombreux chrétiens sont parvenus à se réfugier à bord des navires étrangers. Les dangers de massacre augmentent.

Hier trois hiérarques ou évêques des trois provinces du Sud ont proclamé l'union avec la Grèce et ont arboré le drapeau grec.

### Le bombardement de la Canée

La Canée, 15 février.

Les insurgés continuent, par un feu nourri et meurtrier, à bombarder La Canée, laquelle est fortement en lommagée.

Hier matin à l'aube, environ 400 bachibouzoucks ont fait une sortie et ont attaqué les chrétiens, qui ont été repoussés vers l'intérieur de la péninsule d'Akrotiri.

L'évêque de la Canée a ensuite fait appel aux consuls en vue de conclure une armistice, mais l'intervention des consuls était impossible.

On annonce ce soir que les chrétiens maintiennent leurs positions.

### Le concert européen

L'agence Havas communique aux journaux la note suivante:

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, a reçu dimanche après midi, au quai d'Orsay, les ambassadeurs de Russie, d'Angleterre, d'Italie, d'Allemagne, ainsi que le ministre de Grèce. M. Hanotaux s'est entretenu successivement avec le représentant de chacune de ces puissances.

L'accord de toutes les puissances persiste fortement en vue du maintien de la paix.

Les tentatives de la Grèce pour la troubler ne pourront prévaloir contre la volonté active des puissances.

vaient assis dans la chambre de la baronne de Saint-Clair, auprès de la chaise longue sur laquelle elle était étendue...

— Te sens-tu mieux, aujourd'hui, chère mère? demanda la jeune fille.

— Oui ma chérie... un peu mieux...

— Ne craignez-vous pas, mon amie, que la température ne devienne un peu trop élevée pour votre santé? fit son mari en lui prenant affectueusement la main.

Elle le regarda d'un air triste, et, hochant la tête: — Il est certain que ce n'est pas d'ordinaire en juin qu'on voyage en Italie... et vous avez raison, il serait peut-être temps de songer de nous rendre dans un autre pays...

— Je ne parle pas de quitter l'Italie, mais Venise dont l'air devient malsain à cette époque...

— Et pourquoi demeurer en Italie plus longtemps? Depuis trois mois que nous y sommes revenus, ce séjour prolongé m'a-t-il apporté quelque changement? Mais non, rien. Pas plus dans ce pays que dans tous ceux que nous avons parcourus, le plus faible espoir n'a lui, un seul jour, pour moi... Et dans quel endroit que je porte mes pas maintenant, quelles que soient les courses lointaines dans lesquelles je vous entraîne, quels que soient les subterfuges que nous mettions en œuvre pour ne pas éveiller les soupçons, les ruses que nous adoptons pour ne pas éveiller la méfiance, c'est et ce sera toujours le néant que j'ai trouvé et que je trouverai devant moi... Dieu est sourd à mes prières...

— Dieu est bon chère mère, il vous exaucera un jour. On ne doit pas douter de sa divine bonté...

— A moins qu'on n'en soit pas digne!

Elle avait murmuré ces dernières paroles, mais pas

assez bas cependant pour que sa fille ne puisse les entendre...

— Quelle femme peut être plus digne que vous, dit-elle... Du courage, mère chérie, et un jour viendra...

Un domestique entra sur ces entrefaites, après avoir frappé discrètement à la porte.

— Il y a en bas quelqu'un qui apporte un paquet, fit-il.

Le baron se leva vivement en disant: — Monsieur le baron fait erreur, reprit le valet, le paquet qu'on apporte est adressé à madame la baronne et non à monsieur le baron.

— Ah! c'est différent, répliqua ce dernier, qui avait cru tout d'abord à l'arrivée du peintre qu'il attendait.

— Faites monter ce paquet, et demandez s'il y a une réponse, commanda la baronne.

Le domestique quitta le salon pour y revenir quelques instants après porteur d'un paquet d'assez grandes dimensions.

— Vous a-t-on dit qu'il y avait une réponse? demanda la baronne.

— Non, madame: la personne qui a remis ce paquet a seulement recommandé de faire très attention en développant le papier qui l'entoure, parce que c'est un tableau dont la couleur n'est pas encore sèche...

— Un tableau? dit la baronne étonnée.

Le père et la fille échangèrent un regard...

— Que veut dire cela, et qui peut m'envoyer un tableau... je ne connais personne à Venise; il doit y avoir certainement erreur...

Elle s'appretait à rappeler déjà le domestique, quand son mari se décida à parler.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### Elections législatives du 28 février

CANDIDATS

MM. Costes, maire de Cahors.

Munin-Bourdin, avocat.

L'abbé Magne, conseiller municipal.

Vilette, Jacques, rédacteur au *Télégramme*.

### Mouvement administratif

M. Hergott, sous-préfet de Figeac, est nommé sous-préfet de Vitry-le-François; M. Bouju, secrétaire général de l'Indre, est nommé sous-préfet de Figeac.

### Une fête aux magasins des tabacs

Comme nous l'avons annoncé, samedi soir, à eu lieu, aux magasins des tabacs, la remise des médailles d'honneur accordées par M. le ministre du commerce et de l'industrie, à M. Heille, 45 ans de services, et Mmes Boussuge et Calmels, 44 ans de services.

Les médailles ont été remises par M. le préfet, en personne, qui était accompagné de M. Garnier, son chef de cabinet.

En d'excellents termes, M. le directeur a tout d'abord fait connaître les titres qui ont valu les médailles à ces braves ouvriers.

M. le préfet a ensuite prononcé une allocution de circonstance bien sentie.

Tous les employés, sans distinction de grade, à côté du personnel ouvrier, au grand complet, assistaient à cette petite fête de famille.

Des bouquets ont été remis par le personnel ouvrier à MM. le Préfet, le Directeur et l'Entreposeur.

### Exposition des Beaux-Arts

La Société Archéologique de Tarn-et-Garonne se propose d'organiser une Exposition des Beaux-Arts.

Cette Exposition qui comprendra les peintures à l'huile, sculpture, pastels, aquarelles, gouaches, dessins, miniatures, enluminures, gravures en médailles, glyptique, émaux, vitraux peints, lithographies d'art, céramique d'art, projets d'architecture et de restauration de monuments anciens sera ouverte du 22 juin au 16 juillet 1897.

Les ouvrages envoyés devront être remis à l'hôtel de ville de Montauban, à l'adresse du président de la Société, du 1<sup>er</sup> au 12 juin.

Un jury d'examen prononcera l'admission ou le rejet des ouvrages présentés. Sont exemptés de cet examen, les artistes ayant obtenu une récompense aux Salons de Paris.

Au cours de l'Exposition, on organisera une tombola dont le produit servira à l'acquisition d'un certain nombre d'œuvres d'art exposées, qui constitueront les lots.

MM. les artistes devront s'adresser, pour

— Non ma chère amie, dit-il, il n'y a pas erreur, mais probablement une maladresse que je ne m'explique pas pour l'instant. Nous avons résolu, Marthe et moi, de vous faire une surprise, et c'est nous qui sommes les premiers surpris... Quoi qu'il en soit, acceptez notre petit présent.

Tout en parlant, il avait débarrassé le cadre du papier qui l'entourait...

— Ah! le merveilleux portrait, s'écria la baronne... et combien je vous remercie tous les deux de votre attention délicate... Et quel est l'artiste de talent que vous avez chargé...

— Un inconnu... répliqua le baron.

— Qui tient à se faire connaître, fit sa femme, car voici une lettre qui n'a probablement pas d'autre but, ajouta-elle en prenant une enveloppe attachée au papier et que son mari n'avait pas remarquée.

— A madame la baronne de Saint-Clair. C'est bien à moi que c'est adressé. Voyons.

Pendant qu'elle jetait un premier regard sur la lettre, le baron et sa fille s'étaient rapprochés...

— N'était-ce donc pas à moi qu'il devait apporter lui-même son tableau? demanda ce premier à voix basse...

— En effet, mon père, je ne comprends pas ce que tout ceci signifie... Mais qu'est-ce que tu as, ma mère bien aimée, dit-elle, en voyant la baronne se dresser vivement sur sa chaise longue...

— Rien, rien, fit-elle d'une voix creuse... écoutez: Elle lut le billet qui tremblait dans ses doigts agités d'un mouvement nerveux:

(A suivre)

toute demande de renseignements, à M. le Président de la section des Beaux-Arts, rue du Moustier, 59, Montauban.

Le Président de la section des Beaux-Arts.  
H DARDENNE.

Le Vice-Président.  
C<sup>te</sup> DE GIRONDE.

Le Secrétaire,  
PAUL DE FONTENILLES.

Le Président de la Société Archéologique,  
FERNAND POTTIER, ch

**Les familles de sept enfants**

Des réclamations sont parvenues en certain nombre à l'administration des finances contre les omissions fâcheuses au sujet de l'exonération totale de la côte mobilière à laquelle ont droit les père et mère de sept enfants.

Pour éviter ces réclamations, dont l'instruction exige un assez long délai, les contrôleurs des contributions directes sont invités à réclamer aux mairies l'établissement d'une liste exacte des familles de sept enfants mineurs, légitimes ou reconnus que les contribuables auront le droit de consulter et sur laquelle les intéressés pourront toujours demander leur inscription.

**Le personnel féminin des postes**

Un assez curieux dissentiment vient de s'élever entre l'administration de la guerre et celle des postes et télégraphes. On sait que quelques jeunes gens dont les aptitudes particulières ont été reconnues, sont annuellement détachés du service militaire proprement dit pour être employés en qualité de télégraphistes de l'armée.

Ces jeunes gens, pour se mettre au courant de leur service, doivent passer un certain temps dans les bureaux télégraphiques. Or, dans ces bureaux, comme on le sait, on emploie à présent un assez nombreux personnel féminin.

Le ministre de la guerre voyant là, pour ceux qui relèvent de son autorité, des motifs à distractions qu'il ne veut pas tolérer, vient d'adresser à son collègue du commerce, des postes et télégraphes une réclamation tendant à la suppression pure et simple de tout le personnel féminin dans tous les bureaux où les militaires auront à effectuer leur stage.

Le ministre des postes et télégraphes se rendra-t-il au vœu du ministre de la guerre? En tous cas, l'incident est assez piquant et mérite d'être signalé. On aurait peut-être compris davantage le ministre des postes et télégraphes se posant en protecteur des jeunes femmes et jeunes filles dont la direction lui est confiée, que le ministre de la guerre craignant pour ses soldats un voisinage dont on ne conçoit pas trop qu'il puisse être plus dangereux pour des militaires que pour des civils.

**Service des voitures**

M. Ayot vient d'organiser un nouveau service de voitures, entre Montcuq et Cahors.

Le départ de Montcuq aura lieu à 3 h. 30 du soir, pour pouvoir correspondre avec les trains de Capdenac, Libos, Toulouse et Paris, qui partent de Cahors dans la soirée. Le départ de Cahors aura lieu le matin à 7 h. 30, après l'express de Paris.

L'ancien service de Montcuq à Cahors continuera comme par le passé.

Nous croyons savoir que le conseil municipal de Montcuq émettra, dans sa réunion de dimanche prochain, un vœu pour que le nouveau service de voitures inauguré par M. Ayot soit chargé de faire le courrier de Cahors à Montcuq.

**Acte de probité**

La femme Capelle, demeurant rue Ste-Barbe, préposée aux bourriers de la ville, ayant trouvé un tour de cou en argent, en a fait le dépôt au bureau de police, où cet objet est tenu à la disposition de la personne qui l'a perdu.

**Tribunal de simple police**

Dans son audience du 12 février, le tribunal de simple police de Cahors a prononcé les condamnations suivantes :

Cinq pour infraction à la police du roulage, à 1 fr. d'amende chacune ; une pour ivresse, à 1 fr. d'amende ; une pour tapage nocturne, à 1 fr. d'amende et trois jours de prison.

**Canne à épée**

Beaucoup de gens qui portent la canne à épée se croient en contravention avec la loi ; c'est une erreur.

La cour de cassation, confirmant un jugement du tribunal de Donai, a décidé que le port d'une canne à épée ne constitue plus une contravention à la loi du 23 mai 1834.

La loi du 15 août 1886, qui a rendu complètement libre la fabrication et la vente des armes blanches, a modifié, par cela même, les dispositions législatives antérieures.

**Prayssac**

On nous apprend que la Compagnie d'assurance l'Union, voulant témoigner sa reconnaissance à M. Bouyssou, instituteur, pour le dévouement dont il a fait preuve dans l'incendie du collège, vient de lui accorder une gratification de 200 fr. et une médaille de vermeil.

**Gourdon**

Par suite de la grande crue de la Dordogne, les eaux de cette rivière avaient envahi la plus grande partie de la plaine et beaucoup de villages étaient cernés par elles. Le village de Salgues, commune de Carennac, canton de Vayrac, était de ce nombre. Le nommé Eméric Bouyssou, cultivateur, âgé de 45 ans, habitant ce hameau, ayant voulu aller chercher une nacelle à son voisin Ferrier, avec un vieux bateau, se trouva bientôt en détresse au milieu des flots et n'eut d'autre ressource que celle de grimper sur un arbre qui se trouvait près de lui. Ayant crié : « Au secours ! » Léon Ferrier, âgé de 54 ans, aidé de son berger le nommé Goudeau, âgé de 16 ans, montèrent dans une nacelle pour aller dégager Bouyssou, mais leur embarcation subit le même sort et ils furent aussi obligés de monter sur un arbre pour ne pas être entraînés par le courant très rapide à cet endroit.

Mme Marie Louradour, épouse Ferrier, âgée de 46 ans, voyant le danger que couraient son mari et le berger, prit un autre bateau et se porta à leur secours, mais elle ne put les atteindre et fut également obligée de s'adresser à un autre arbre pour ne pas se noyer.

Ayant appris que quatre personnes étaient en détresse dans la plaine, le nommé François Faurie, charpentier âgé de 29 ans, demeurant à la Rivière, commune de Vayrac, construisit à la hâte un bateau avec des planches, et, monté sur cette frêle embarcation se porta au secours des naufragés qu'il réussit à ramener chez eux sains et saufs, non sans avoir éprouvé de grandes difficultés et couru les plus grands dangers.

Nous félicitons ce courageux citoyen de sa belle conduite en cette circonstance et nous le signalons à qui de droit.

**Magistrature**

Par décret :

M. Delord, ancien procureur de la République à Gourdon, conseiller à la cour d'appel d'Agen, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Notre compatriote, M. Valade-Gabel, président du tribunal de Mirande, est nommé conseiller à la cour d'appel d'Agen.

**Concours de cassage de noix**

Dans sa dernière réunion, tenue jeudi soir, le comité a décidé qu'en raison des souscriptions qui pouvaient encore parvenir et de l'organisation d'une tombola, le concours qui devait avoir lieu le 21 courant, serait renvoyé au 14 mars prochain.

Le concours aura lieu, comme l'an dernier, dans la cour de l'ancienne école des frères.

D'ores et déjà on peut annoncer qu'une vingtaine de prix seront accordés, dont un de 50 fr.

**Les Sardines Jockey-Club**

Hors-d'œuvre exquis et les autres conserves de la Maison

Arsène Saupiquet de Nantes

se trouvent dans les bonnes maisons d'épicerie.

**St-Céré**

La gendarmerie de St-Céré avertie qu'un cadavre avait été trouvé au lieu dit Pédouque, commune de St-Vincent, s'est rendu sur les lieux pour les constatations.

Le cadavre est celui d'un nommé Raymond Ruscassie, âgé de 57 ans, originaire de l'endroit.

On ignore encore si la mort est due à un suicide ou à un accident.

**Labastide-Mural**

La foire du second lundi de février, qui a été favorisée d'un beau temps, n'a pas eu une grande importance.

Comme celle du 4, les divers foirails étaient bien approvisionnés. Depuis bien longtemps on n'avait vu autant de bœufs, mais les transactions étaient difficiles à cause de la grande baisse qui existe.

Les bêtes à laine étaient recherchées à des prix assez rémunérateurs.

Les porcs gras ne se vendaient que 25 à 30 fr. les 50 kilos.

Le blé, 14 fr. ; le maïs 9 fr. ; l'avoine, 6 fr. 50.

La volaille, 0,50 la livre.

Les œufs, 0,75 la douzaine.

**Mauroux**

Voici les cours de la dernière foire de Mauroux :

Bœufs gras et attelages se sont vendus au cours ordinaires.

Porcs gras, de 26 à 30 fr. les 50 kilos, poids vif ; petits porcs, cours stationnaires.

Moutons gras, 0,65 le kilo. poids vif ; autres moutons ou brebis, de 12 à 30 fr. l'un.

Poules, de 3,50 à 5 fr. la paire.

Lapins domestiques, de 1,50 à 2 fr. 50 la paire.

Œufs, 0,60, et 0,65 la douzaine.

Les jeunes poulets étaient très recherchés et à des prix très élevés.

Un porte monnaie, contenant une somme assez ronde, a été perdu par une marchande de volaille.

Cyclistes ! Voyez la machine Clément 1897, N° 1, à 350 fr., dont tous les organes sont brevetés. Vous n'en voudrez pas d'autres.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Direction DUPRÉ

Vendredi 19 février 1897

**LES HUGUENOTS**

Grand Opéra en 5 actes, mus. de Meyerbeer

**Orchestre**

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME des 19 et 21 Février 1897

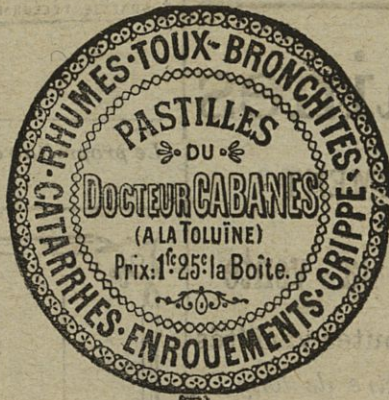
De 3 à 4 heures

St-Nazaire (Allegro)	Courtois.
La Dame de Pique (Ouverture)	Suppé.
Vie d'Artiste (Valse)	Strauss.
Mascarade (airs de ballet)	Lacôme.
Marche Lorraine	Ganne.

**Causerie de M. Barbier**

La Conférence de M. Barbier, agrégé des lettres, professeur de rhétorique au Lycée Gambetta, sur *l'Avenir de la Poésie*, vient de paraître en une élégante plaquette de 30 pages, in-16 carré, tirée à un petit nombre d'exemplaires. La brochure est mise en vente au prix de 1 fr., payable en timbres ou bons de poste.

Adresser les demandes à l'auteur, M. Barbier, 3 rue de la Liberté, à Cahors.



Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du Dr CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du Dr CABANES et vous serez guéri.

Depôt Ph<sup>ie</sup> DERBECCQ, 24, Rue de Charonne, Paris et TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

**DÉPÊCHE**

**AFFAIRES D'ORIENT**

**L'Occupation mixte**

La Canée, 16 février.

Avec l'agrément des autorités turques, la Canée a été occupée par un détachement composé de 100 Russes, 100 Français, 100 Anglais, 100 Italiens et 50 Autrichiens.

Ce détachement est commandé par un officier italien. Un second détachement de même force, composé de la même manière, est placé sous les ordres d'un officier français et se tient prêt à débarquer.

Les pavillons français anglais, russe, italien, autrichien ont été arborés sur les remparts de la ville. Notification de l'occupation de la Canée a été faite au commandant de l'escadre grecque.

Paris, 16 février.

**Tirage d'obligations**

Un tirage d'obligations des Bons de Panama, a eu lieu hier.

Le numéro 1,274,517 gagne 250,000 fr. ; le numéro 776,673. gagne 100,000 francs.

**A la Chambre**

M. Chauvière demande à interpellier le gouvernement sur les circonstances de la mort du conscrit Davergram.

La discussion de cette interpellation sera ultérieurement fixée.

**Au Sénat**

M. Cordelet dépose son rapport sur les élections de la Haute-Garonne.

La Cercenée (Vosges), le 14 février 1896. — J'avais des douleurs à l'estomac, pas d'appétit et j'étais constipée. J'ai fait usage des Pilules Suisses et je me sens bien soulagée ; l'appétit est revenu et la constipation a disparu. Madame PERRIN (Sig. lég.)

**UNE INSTITUTION LIBRE DE LIMOGES** demande un **INSTITUTEUR** pour entrer en fonction de suite. — Ecrire au Journal.

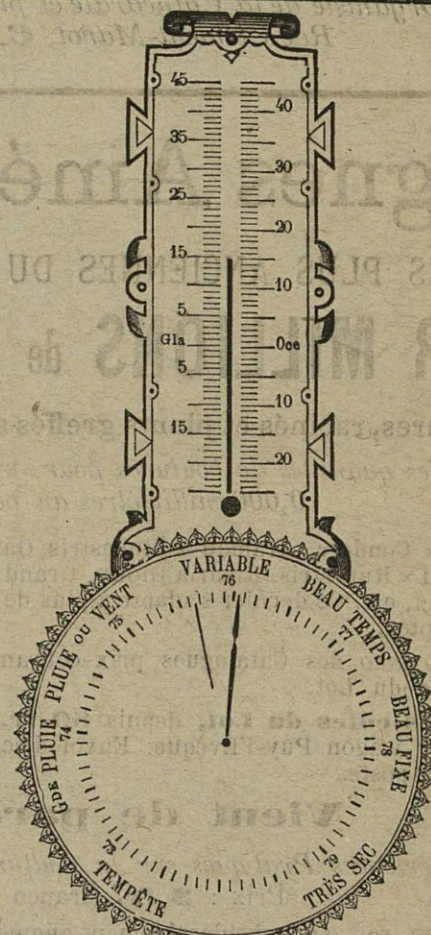
**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**Fêtes du Carnaval 1897**

**Billets d'Aller et Retour à prix réduits**

A l'occasion des Fêtes du Carnaval, les Billets d'Aller et Retour à prix réduits, prévus par le Tarif spécial G. V. n° 2, qui seront délivrés les Samedi gras, Dimanche, Lundi et Mardi gras (27 et 28 février, 1<sup>er</sup> et 2 mars), seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du mercredi des Cendres (3 mars).

Ces billets conserveront leur durée de validité lorsqu'elle expirera après le 3 mars.



**Baro-Thermomètre**

Température minima du jour : 8.  
Id. maxima de la veille : 14.2  
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

**Bibliographie**

**HISTOIRE NATURELLE** populaire, par Charles Brongniart, ouvrage paraissant en livraisons et en séries, illustré de nombreuses gravures et de huit magnifiques aquarelles.

Le succès des ouvrages populaires consacrés à l'Histoire naturelle ne peut surprendre personne, car assurément aucune science ne nous touche de plus près et ne nous intéresse davantage.

Qu'est-ce que l'homme? Qu'est-ce que la nature? Qu'est-ce que la vie? Que sont tous ces êtres variés qui nous environnent, ces animaux de tout genre, ces oiseaux, ces insectes, ces innombrables légions d'êtres grands et petits qui peuplent le globe? D'où venons-nous nous-mêmes? Quels sont nos ancêtres? Quels liens nous rattachent aux autres habitants de la Terre!

Le corps de l'homme n'est-il pas une merveille? Le mécanisme de l'œil ou de l'oreille, les fonctions du cœur ou de la respiration, la vie physiologique, les mœurs, l'intelligence, l'instinct des animaux, la succession des espèces, les métamorphoses des insectes, les migrations des oiseaux, les poissons, les reptiles, en un mot tous les chapitres d'un livre d'histoire naturelle ne sont-ils pas faits pour frapper l'attention, captiver l'intérêt?

Nul n'est plus apte à écrire une histoire naturelle au courant de l'état actuel de la science, que M. Charles Brongniart qui, non seulement par sa situation au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, mais encore par ses travaux personnels, est assurément l'un des écrivains les mieux préparés pour suivre les traces glorieuses de Buffon et de ses successeurs.

Un nombre considérable de gravures et de superbes planches en couleurs, dessinées spécialement par les artistes les plus compétents, illustreront cet ouvrage et compléteront un texte sobre et précis, en mettant sous les yeux du lecteur toutes les curiosités de la vie terrestre. — Cette histoire naturelle sera complète en un volume in-8° Jésus.

On peut souscrire à l'ouvrage complet, regu franco au fur et à mesure de l'apparition des séries, contre un mandat de 12 fr. adressé à l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

L'ouvrage, que l'on pourra se procurer chez tous les libraires de Paris et des départements, chez les marchands de journaux et dans les gares, se composera d'environ 100 livraisons à 10 centimes ou de 20 séries à 50 centimes.

Il paraît 2 livraisons par semaine. — 5 livraisons forment une série.

**LE MONITEUR  
DE LA MODE**

paraissant tous les **Samedis**

**20 PAGES** GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE  
DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT:

PLUS DE MODELES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS  
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs  
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>o</sup>.  
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

*Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.*

**Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn.**

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)  
Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hiver-

nales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour : Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

*Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.*

**Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.**

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

**Voyages dans les Pyrénées**

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

**1<sup>er</sup> itinéraire**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

**2<sup>e</sup> itinéraire**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (via Montauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

**3<sup>e</sup> itinéraire**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

**EXCURSIONS**

*En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.*

**1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.**

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

**2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.**

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

**PIANOS  
MUSIQUE & ORGUES**

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

**Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues**

SUCCESSION

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

**LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année**

PIANOS ENTièrement NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX, Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS

**Vignes Américaines**

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

**PAR MILLIONS** de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

**Vient de paraître :**

*Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.* Prix : 3 fr. (franco poste).

5<sup>me</sup> édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, **M. Victor COMBES**, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

25 ANS DE SUCCÈS.



MAISON DE CONFIANCE  
POUR  
**LA POSE DES DENTS**  
Le Redressement  
à toutes les Opérations relatives  
à l'ART DENTAIRE.

**AUDOUARD**  
Chirurgien-Dentiste  
16 Rue du Maréchal Brune  
BRIVE (CORRÈZE)

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

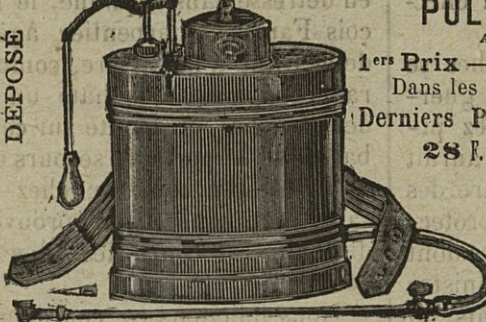
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant: LAYTON

**PULVÉRISATEUR-DEPEYRE**  
A pompe directe et air comprimé

1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or  
Dans les principaux Centres viticoles de France  
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE



F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant  
Chevalier du Mérite Agricole  
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)  
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

EXPOSITION CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE


**ANNUAIRE**

OFFICIEL

DU

**DÉPARTEMENT DU LOT**

**1897**



SE TROUVE :

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, A CAHORS

CAHORS

IMPRIMERIE L. LAYTON, 34, RUE DU LYCÉE

1897